

AVEC LA **CGT** REPRENONS EN MAIN NOTRE **VIE** **PROFESSIONNELLE**



la
cgt SALARIÉES
DES TPE

JEVOTE CGT



PETITE OU GRANDE ENTREPRISE, ON VEUT LES MÊMES DROITS !

La Fédération nationale des syndicats des transports regroupe plusieurs secteurs d'activités qui représentent 100 000 salarié·es dans les TPE, relevant de la Convention collective nationale des transports routiers et activités auxiliaires.

La particularité des TPE (très petites entreprises) est qu'elles sont dépourvues de comité social et économique et de représentant·es du personnel nécessaires pour construire, ensemble, les revendications portées par les salarié·es, pour une qualité de vie au travail en lien avec des conditions sociales et salariales de haut niveau.

UN VOTE QUI COMPTE POUR NOTRE BRANCHE

Vous êtes couvert·es par cette convention collective et les négociations nationales ont une conséquence directe sur votre rémunération, votre organisation du temps de travail et vos conditions de travail.

La remise en cause de nos acquis et l'attaque de nos définitions d'emplois au travers des classifications, le patronat n'a qu'une seule volonté, réduire la masse salariale de leur entreprise, donc nos salaires, avec la volonté d'imposer une polyvalence et une polyvalence non rémunérée.

Les travailleuses et travailleurs des transports routiers de marchandises, de voyageur·ses et du sanitaire constituent la majeure partie des électeur·ices appelé·es aux urnes du 25 novembre au 9 décembre 2024.

EN 2024, JE VOTE CGT POUR :

- La **proximité** en région et dans nos secteurs d'activité
- La **revalorisation** de nos salaires face au coût de la vie et l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes
- La prise en compte de la **pénibilité** notamment face au recul de l'âge de départ à la **retraite**
- La **pérennité du congé de fin d'activité** (départ anticipé à 59 ans) et son élargissement à l'ensemble des travailleur·ses couvert·es par la Convention collective nationale des transports routiers et activités auxiliaires.

Pour combattre cette vision totalement libérale, **la CGT milite pour une revalorisation automatique des salaires à chaque revalorisation du Smic**, dans les mêmes proportions et pour tous, afin de lutter contre la smicardisation et permettre aux salarié·es de vivre décemment du fruit de leur travail tout en alliant « vie professionnelle/vie personnelle ».



LA CGT AGIT ET OBTIENT DES RÉSULTATS

La Fédération des transports CGT a obtenu de récentes victoires, entre autres, qui touchent à votre quotidien :

- Sur le transport des matières dangereuses, la CGT a fait reculer la multinationale Total qui avait imposé l'installation de **caméras de surveillance au poste de conduite** des conducteur·ices routier·es.
- Pour les congés payés, une victoire historique et d'une portée nationale, un jugement favorable aux travailleur·ses (Cassation de Reims, sept 2023) qui reconnaît l'**acquisition de jours de congés payés durant les périodes d'arrêts maladie**.



FLASHER CE CODE POUR TÉLÉCHARGER ANONYMEMENT ET GRATUITEMENT DES FICHES PRATIQUES POUR CONNAÎTRE VOS DROITS

Élections dans les entreprises de moins de 11 salarié·es



25 novembre au 9 décembre 2024